



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 17/2017

Vevey, le 27 avril 2017

Fondation des Arts et Spectacles de Vevey - comptes de sa saison 2015 / 2016

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Fondation des Arts et Spectacles de Vevey (FAS) présente aujourd'hui les comptes de sa saison 2015 / 2016 pour la saison artistique du Reflet - Théâtre de Vevey et la gestion de la Salle del Castillo.

	COMPTES 2014/2015	COMPTES 2015/2016	BUDGET 2015/2016	BUDGET 2016/2017
Subventions – Ville de Vevey	320'000	335'000	335'000	335'000
Subventions – Canton Vaud	51'666	40'000	40'000	35'000
Recettes billetterie	587'709	694'377	760'000	613'000
Recettes propres	190'400	146'130	193'500	173'400
Fonds Intercommunal	1'240'000	1'240'000	1'240'000	1'240'000
TOTAL PRODUITS	2'389'775	2'455'506	2'568'500	2'396'400
TOTAL CHARGES	2'488'376	2'441'507	2'577'900	2'394'140
RESULTAT BRUT	-98'601	13'999	-9'400	2'260
Recettes Castillo	118'937	185'399	120'240	170'000
Subvention Castillo (Ville)	45'000	63'000	80'000	80'000
Participation inauguration	33'000			
Charges Castillo	224'947	248'106	200'058	250'000
RESULTAT CASTILLO	-28'011	293	182	0
RESUTAT DE LA PERIODE	-126'612	14'292	-9'218	2'260
Utilisation des fonds de réserve	50'000	0	0	0

Attribution aux fonds de réserve	0	0	0	0
Résultats reportés	22'922	-53'690	-53'690	-39'398
RESULTAT FINAL A REPORTER	-53'690	-39'398	-62'908	-37'138

Les comptes 2015 / 2016 marquent le retour à l'équilibre, après deux années de déficit. Ceci dénote un véritable intérêt de la part du public qui a adopté la nouvelle ligne artistique et adhère plus fortement aux propositions. L'impact se reporte également sur le chiffre d'affaires du bar dont l'offre de produits locaux et de petite restauration est de plus en plus appréciée.

Le recul des locations du Reflet (au nombre de 11 contre 16 en 2014-15) dû à la réouverture de la Castillo, et au rythme bisannuel des locations des écoles de danse et à la gratuité attribuée à la Fête Fédérale de musique, influe sur les recettes propres qui restent en dessous du montant prévu au budget.

Il est à relever que la subvention de l'Etat de Vaud se situe à nouveau à CHF 40'000,- après avoir fluctué entre 2013 et 2015 (CHF 20'000.- en 2013, CHF 40'000.- en 2014 et CHF 35'000 en 2015) (années civiles). Malgré un climat tendu, les partenariats sont maintenus ; Nestlé, AXA-Winterthur, Clinique Ardentis et Migros-Vaud figurent au nombre des soutiens privés. Nous avons aussi pu compter sur un soutien important de La Loterie Romande pour le renouvellement de l'équipement technique.

Concernant les charges artistiques, les frais liés à l'achat des spectacles versus le nombre de billets vendus sur l'ensemble de la saison restent stables avec un coût moyen par billet de CHF 56.60 (CHF 57.65 en 2014 / 2015) et un prix de vente moyen de CHF 35.10 (CHF 30.40 en 2014 / 2015). Ceci en incluant les billets à tarif unique pour les spectacles jeune public, vendus à CHF 15,- / 18,- et les scolaires à CHF 15,- par élève. Le nombre de spectateurs sur la saison se monte à 19'784 (dont 1'342 élèves), contre 19'335 (dont 2'036 élèves) en 2014 / 2015. Ce sont au total 24'611 spectateur-trice-s qui ont fréquentés le Reflet, en comptant les locations du théâtre à des tiers.

En résumé, le résultat brut renoue avec les bénéficiaires avec CHF 13'999.-, qui s'expliquent par l'augmentation des chiffres d'affaires de billetterie et de bar et par la bonne maîtrise des charges.

L'exploitation de la salle del Castillo confirme que cette magnifique salle polyvalente nécessite un accompagnement technique professionnel et ne peut être mise à disposition sans personnel formé. L'encadrement administratif et technique des locataires (réception téléphonique, gestion de l'agenda, établissement des devis techniques, préparation des offres, contractualisation, visites des salles, gestion technique des manifestations) s'avère chronophage. De ce fait, les tarifs proposés aux sociétés locales, acteurs culturels et services de la ville, ne couvrent pas les frais de fonctionnement, justifiant le déficit chronique et structurel de la Salle del Castillo.

Au niveau de l'utilisation, la fréquentation est en hausse avec 89 locations (versus 63 en 2014 / 2015) : majoritairement les sociétés locales (40 utilisations) ainsi que les services de la Ville (20 utilisations). Le niveau général de satisfaction des utilisateurs, quant à lui, est toujours au beau fixe. Parmi les types d'activités déployées, on enregistre : 24 concerts (Arts & Lettres, Lavaux Classic etc.), 12 soirées repas (de soutien ou de fin d'année), 8 assemblées générales ou cérémonies officielles, 6 conférences et débats et 4 lotos, pour ne citer que les événements les plus récurrents.

Le résultat a été meilleur que prévu, avec une perte réduite à CHF 63'000.- au lieu des CHF 80'000.- budgétés. Ce tour de force a été réalisé grâce au nombre plus élevé de locations ainsi qu'à la prise en charge par le personnel de la FAS de bon nombre de problèmes liés à l'exploitation et aux infrastructures techniques, en lieu et place de contrats de maintenance plus onéreux. La FAS n'a pas ménagé sa peine pour arriver à ce résultat, et ce malgré les aléas et, plus particulièrement, le décès de Vincent Olivieri, qui était en charge de la gestion technique de la Salle del Castillo et avec qui nous avons perdu, hormis un collaborateur chaleureux, compétent et à l'écoute des utilisateurs, tout un pan de la connaissance du lieu.

Le modèle d'exploitation doit maintenant être défini puis confirmé dans une convention entre la Ville et la FAS, d'ici à la fin de la saison 2016 / 2017.

Le résultat final à reporter de CHF -39'398.29 est couvert par les Fonds propres (provisions au bilan) de CHF 65'000.-. Ce qui porte ainsi la fortune nette de la FAS à CHF 25'601.71 au 31 juillet 2016.

La Fiduciaire qui a procédé à la révision a conclu que les comptes étaient conformes à la loi et aux statuts, selon son rapport du 14 octobre 2016. Lesdits comptes ont été approuvés par le Conseil de Fondation de la FAS dans sa séance du 10 novembre 2016.

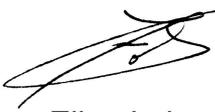
Côté artistique et dans la continuité des deux premières saisons programmées depuis l'arrivée à la direction de Brigitte Romanens-Deville, la saison 2015 / 2016 a proposé une grande diversité de genres tout en laissant une place prépondérante au théâtre. Plus de la moitié des spectacles programmés dans la saison sont des propositions théâtrales (théâtre jeune public et Midi, théâtre! compris). A cela s'ajoutent de la musique, de l'opéra, de la danse et de l'humour. Sur la cinquantaine de spectacles offerts, plus de la moitié sont des créations d'artistes suisses. 79 représentations et 49 spectacles ont été organisés versus 68 représentations et 50 spectacles la saison précédente, parmi lesquelles 8 représentations scolaires contre 9 en 2014 / 2015.

Différentes collaborations avec les acteurs culturels de la région (Oriental-Vevey, VIFFF (Vevey International Funny Film Festival), l'Atelier.le.loft, Le Festival du Bout du Monde ont été organisées dans le but de faire rayonner Le Reflet au-delà de ses murs et d'être au service des artistes et de la ville. Les partenariats avec le Cully Jazz Festival, La Fête de la danse de Vevey, l'association Midi, théâtre ! se poursuivent.

Plusieurs opérations de médiation culturelle ont été menées, soit conjointement avec d'autres lieux, soit en collaboration avec les compagnies invitées, afin de guider les différents publics jusqu'à la salle du Reflet : six introductions avec les metteur-se-s en scène avant les spectacles, un dîner-quizz en collaboration avec le service jeunesse, des partenariats avec Pro Infirmis, l'association Ecoute-voir, l'association Lire et Ecrire,

une participation à la semaine théâtrale du Gymnase du Bugnon, 4 opérations liés directement à des spectacles programmés avec le CEPV, la HEP, l'Atelier.le.loft et l'association Voies théâtrales. Outre des réductions offertes aux étudiants, le Reflet accepte le Passculture offrant des réductions aux élèves de l'enseignement post-obligatoire.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 1^{er} mai 2017.

Au nom de la Municipalité
la Syndique  le Secrétaire 



Elina Leimgruber Grégoire Halter